

## HISTOIRE // Istor

## Épisode 2

# Les écoles au XIX<sup>e</sup>

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'école va prendre son essor. Les lois Jules Ferry instituent une école laïque et indépendante mais les « cléricaux » se battent pour que l'église continue à jouer son rôle dans l'instruction et l'éducation.

Michel Boucher nous raconte les péripéties scolaires de cette époque.

Il y a 150 ans, Guipavas\* était une commune rurale de 6300 habitants. La moitié de la population vivait encore dans des chaumières. En 1838, M. Gillard, élève de l'école normale avait été proposé par le préfet pour diriger l'école communale du bourg. Mais le conseil municipal refusa sa candidature au prétexte qu'il ne comprenait pas le breton. La majorité des élus lui préférèrent M. Guegantou. Mais lorsque cet instituteur fut nommé, en 1860, receveur ruraliste et débitant de tabac à Guisseny, le conseil municipal fut amené à trancher entre un instituteur laïque ou un instituteur appartenant à une congrégation religieuse pour pouvoir à son remplacement.

### Le choix des religieux

C'est ainsi qu'en décembre 1860, la municipalité fit appel aux frères des écoles chrétiennes (congrégation Saint-Jean-Baptiste de la Salle) pour diriger l'école communale du bourg qu'elle construisait à « la montagne », c'est-à-dire pour nous aujourd'hui, à l'emplacement des HLM en haut de l'allée des écuyers. La première pierre de cette école destinée, à l'origine, à devenir « un grand établissement d'instruction primaire agricole semblable au Likès à Quimper », fut posée par la princesse Bacciocchi, cousine de l'empereur Napoléon III. Les Sœurs de la Sagesse, ar-

rivées à Guipavas un an avant les frères, s'étaient vues confier par la municipalité l'une des écoles communales des filles. Leur école fut installée dans l'ancien manoir presbytéral situé à l'emplacement de l'actuelle salle Charcot. La mairie payait à M. Halligon, propriétaire de ce manoir vétuste, un loyer annuel de 250 francs. L'autre école des filles était dirigée par une institutrice laïque, Mlle Fortier. En 1863, il y avait 314 élèves à l'école des garçons et 284 aux écoles des filles. En 1866, 3000 Guipavasiens savaient lire et écrire, 1500 savaient seulement lire et 1800 ne savaient ni lire, ni écrire.

### Ouverture de 5 écoles

Les lois Jules Ferry instituant l'école laïque, gratuite et obligatoire entraînent l'ouverture en 1886, de deux écoles de hameaux à Coataudon et à Kerafloc'h et plus tard, l'école publique du « bas du bourg ». Lors de la laïcisation des personnels (loi de 1886), les Frères ne peuvent plus enseigner à l'école communale de la Montagne et « ils en sont chassés ». Ils se replient sur le vieux manoir Halligon en attendant la construction de l'école Saint-Charles (1898) à proximité de l'école libre du Sacré Cœur déjà ouverte depuis 1884. ■

MICHEL BOUCHER (AGIP)

\* Le Relecq-Kerhuon faisait, à cette époque, encore partie de Guipavas

## 1876

demande de création d'une école au Froutven, quartier éloigné du bourg

## 1884

l'inspecteur primaire fait fermer l'école du Sacré Cœur car les Sœurs n'avaient pas leur brevet

## 1978

l'école de Coataudon est désaffectée. Elle sera transformée en logements en 2005



Située rue de Brest, l'école publique des garçons du « bas du bourg » a été ouverte en 1901 pour remplacer celle de la Montagne. Elle abrite depuis 1992, des salles destinées aux associations



En bas à gauche sur la photo, on distingue le manoir Halligon (bâtiment blanc) où enseignaient les Sœurs de la Sagesse. Saint-Charles a été construit sur cette même propriété